

Liste des décisions prises par le Collège de Zone le 13 mars 2026 à Beauraing

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone approuve le procès-verbal de la séance du 27/02/2026.

2. Commandant de zone - Suivi bimensuel

Le Collège de zone décide de prendre connaissance du suivi bimensuel du Commandant de zone.

3. MP Achat écrans d'affichage et supports - Attribution

Le Collège de zone décide d'attribuer le marché "Achat d'écrans d'affichages et supports" au soumissionnaire ayant remis l'offre retenue économiquement la plus avantageuse (sur base du prix), soit Vanden Borre, Slesbroekstraat 101 à 1600 Sint-Pieters-Leeuw pour le montant d'offre contrôlé de € 3.467,93 hors TVA ou € 4.196,20, 21 % TVA comprise ; De fixer le délai de livraison à quatre jours maximum ; D'approuver le paiement suivant les dispositions prévues dans l'offre et par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2026, article 351/742-53.

4. MP achat et installation d'une climatisation pour le futur dispatching - Attribution

Le Collège de zone décide d'attribuer le marché "Achat et installation d'une climatisation pour le futur dispatching" à l'entreprise avec la seule offre retenue, à savoir Aj-Air sprl, Rue Saint-Denys 30 à 5330 Assesse pour le montant d'offre contrôlé de € 9.570,26 hors TVA ou € 11.580,02, 21 % TVA comprise ; De fixer le délai d'exécution à 60 jours calendrier ; D'approuver le paiement suivant les dispositions prévues dans l'offre et par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2026, article 3516/723-60.

5. Achat mobilier de bureau - Budget extraordinaire - Commande

Le Collège de zone décide d'approuver la commande de mobilier, à savoir 21 sièges de bureau ergonomique, 10 bureaux classiques L 160 cm, 4 bureaux classiques L 180 cm, 2 bureaux professionnels, 17 caissons à 3 tiroirs, 19 grandes armoires à volets, 9 petites armoires à volets, 18 tables de réfectoire, 34 chaises de collectivité sur base de l'accord-cadre 2025-003 "Achat mobilier de bureau" à la société SRL BERHIN-MAGUIN, Avenue Prince de Liège, 205 à 5100 Jambes pour le montant de € 29.469,00 HTVA ou € 35.657,49 TVAC conformément aux prix fixés par l'accord-cadre susmentionné ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2026, article 351/741-98.

6. Divers

7. Nomination effective sapeur-pompier volontaire

Le Collège de zone décide de nommer à titre effectif, pour une durée de 6 ans, le sapeur-pompier volontaire X, au 1er mars 2026.

8. Nomination effective sapeur-pompier volontaire - prolongation de stage

Le Collège de zone décide de prolonger de 6 mois le stage du sapeur-pompier volontaire X à partir du 6 janvier 2026.

9. Démission comptable spécial

Le Collège de zone décide d'accepter la démission du comptable spéciale de la zone à la date d'entrée en service de son successeur à désigner ; De proposer au Conseil de pourvoir à son remplacement en lançant un appel à candidatures lors de sa prochaine séance.

La Secrétaire de zone,



La Présidente,

